

ÉDITION 15 | Novembre 2002

clearIT

Informations sur les systèmes suisses de trafic des paiements

15

CLS s'imposera

IPNet pour SIC et euroSIC

Nouveau comité pour l'espace de paiement en EUR

CLS (CONTINUOUS LINKED SETTLEMENT) – UN NOUVEAU JALON DANS LE TRAFIC INTERNATIONAL DES PAIEMENTS **4**

Joseph De Feo, CEO du CLS Group, évoque dans une entrevue la situation actuelle de CLS. *Peter W. Allsopp*, qui présidait en 1996 la publication par la BRI du rapport intitulé «Le risque de règlement dans les opérations de change», s'exprime sur le profil de risque du CLS. Plusieurs représentants des banques suisses révèlent les raisons qui ont motivé leur participation au système CLS en tant que Settlement Member ou en tant que Third Party Member.

SEPA – UN ESPACE DE PAIEMENT UNIQUE EN EUROS **11**

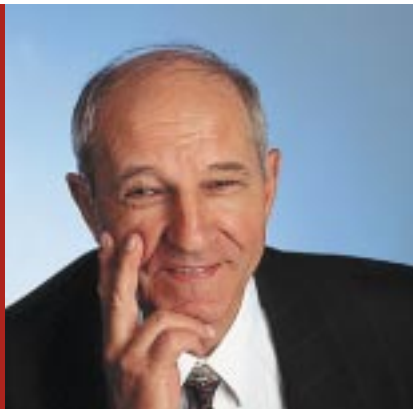
A l'avenir, le trafic des paiements transfrontaliers à l'intérieur de la SEPA (Single Euro Payment Area) devra fonctionner de manière aussi efficace que l'actuel trafic national des paiements dans les différents Etats membres de l'Union européenne. Pour réaliser la SEPA, les banques européennes ont institué un nouveau comité, l'European Payments Council (EPC).

CENTRALE DES OPÉRATIONS DTA/LSV **13**

La qualité des prestations est proportionnelle à la qualité du service proposé. Nous aimerions vous présenter, dans un ordre divers, les collaborateurs de Swiss Interbank Clearing, en commençant par les collaborateurs de l'assistance DTA/LSV.

IPNET POUR SIC ET euroSIC **14**

L'ère TELOS^{net} touche à sa fin. L'introduction de Finance IPNet permettra à la structure réseau de SIC et euroSIC de répondre efficacement à des situations nouvelles.



CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR

Le mécanisme de règlement en continu CLS (Continuous Linked Settlement) pose un nouveau jalon dans le trafic international des paiements – et pas uniquement pour les opérations sur titres, comme l'on pourrait le croire de prime abord. Pour la place financière suisse également, CLS est d'importance. Raison amplement suffisante pour que nous abordions ici le thème CLS sous divers angles. En guise de prologue à ces articles, je crois intéressant d'établir quelques comparaisons entre CLS et SIC.

Le premier jour de clearing SIC, en juin 1987, les instituts financiers participants étaient au nombre de 20 environ. Actuellement, SIC compte plus de 320 participants, dont une soixantaine à l'étranger. Au cours de ces 15 dernières années, le système a évolué de façon fulgurante: des systèmes de paiement tiers ont été intégrés, les connexions à distance rendues possibles, euroSIC, y compris les paiements transfrontaliers, a été mis en service, les fonctionnalités multi-mandants et multi-monnaies sont été introduites, CLS a été relié à SIC. Cela se traduit aujourd'hui par le traitement de 2,1 millions de transactions un jour de pointe et d'un volume annuel de paiements d'une valeur totale supérieure à 45'000 milliards. En d'autres termes: SIC s'est transformé en un Allround System interconnecté.

Le 9 septembre 2002, CLS a démarré avec la CULP (Controlled Unscripted Live Phase). Les opérations sont traitées en sept monnaies, avec 39 des 67 banques actionnaires, 24 heures sur 24 et tout autour du globe. Sept banques centrales sont directement engagées, sept systèmes RTGS nationaux ont été adaptés et raccordés. Les facilités de crédits intrajournaliers ont été consolidées. De la manière la plus efficace qui soit pour les francs suisses grâce à la Swiss Value Chain. Quels seront les commentaires sur CLS en l'an 2017, c'est-à-dire dans 15 ans? Considérant l'évolution de SIC – toutes proportions gardées – il sera vraisemblablement question de croissance, d'extension, d'affectation secondaire et de bien plus encore. Ceci dit, d'autres points communs entre SIC et CLS attirent également l'attention:

- D'une part, le consensus inébranlable à propos des grands avantages à long termes, les exigences élevées lors de la phase de conception et de lancement, les investissements importants que cela suppose, la mise en service plusieurs fois reportée, l'interdépendance croissante des systèmes, la réduction voir l'élimination des risques au niveau des transactions ainsi que la simplification et l'allègement des processus de traitement.
- D'autre part, les risques opérationnels augmentent, car l'interconnexion favorise l'effet domino. Le système central se convertit en facteur central de risque. En conséquence, les RTGS raccordés doivent eux aussi être testés sur le plan de l'éventualité et de la redondance exigée et de nouvelles dispositions doivent être implémentées pour les cas d'urgence. Ceci vaut également pour les banques centrales concernées.

Conclusion: CLS n'est pas simplement un nouveau système – CLS annonce une nouvelle époque. Les relations régionales sont définitivement remplacées par une interdépendance globale et multiculturelle. Un défi fascinant et ambitieux pour l'industrie financière.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Bamat'.

André Bamat, CEO de Swiss Interbank Clearing SA



Joseph De Feo

JOSEPH DE FEO: «CLS ÉLIMINE LE RISQUE DE RÈGLEMENT»

ClearIT: Plusieurs intervenants sur le marché se félicitent de l'introduction de CLS en réponse aux «risques Herstatt». Mais désormais que ces risques sont écartés, n'est-il pas à craindre que d'autres problèmes inconnus ne surgissent avec CLS?

Joseph De Feo: Je ne puis malheureusement pas répondre simplement par la négation à cette question. Nous sommes toutefois conscient que CLS a modifié radicalement le mode de traitement des transactions transfrontalières, tel que pratiqué durant ces 300 dernières années. Un tel changement massif implique toujours que le marché s'adapte aux nouveaux défis, en recourant à de nouveaux processus et pratiques. Mais il est certainement mieux d'identifier les risques existants avec précision et ainsi de les maîtriser, que de s'y exposer à l'aveuglette.

Après quelques difficultés, par exemple une augmentation des coûts ou des retards, CLS est à présent opérationnel. Quels seront, selon vous, les principaux effets de

CLS sur les marchés financiers internationaux au cours des prochaines années?

Les projets de cette envergure ne seront jamais simples à réaliser. Il suffit de penser aux interdépendances politiques très sensibles. Les avantages que nous pouvons proposer à l'ensemble du marché se dessinent toutefois déjà. CLS rend les transactions entre les différentes monnaies encore plus sûres, plus rapides et plus efficaces. Il élimine de surcroît le risque de non-exécution de telles transactions. Les banques peuvent mieux gérer leurs liquidités, puisqu'il leur est possible de suivre en temps réel quelles transactions sont précisément compensées. Cela permet de réutiliser de manière plus efficace les liquidités à disposition. Donc les flux de liquidité liés jusqu'ici par le processus de compensation sont libérés.

Avec CLS, les risques liés au traitement vont considérablement baisser. Toutefois, les intervenants sur le marché ne seront pas tous d'accord

de participer, notamment en raison des adaptations nécessaires sur le plan organisationnel. Quelles mesures envisagez-vous de prendre au cas où la part des opérations de change internationales par l'intermédiaire de CLS serait insuffisante?

Nous n'aurons pas besoin de recourir à de telles mesures. CLS est soutenu par plus de 65 des plus grands établissements financiers mondiaux, représentant conjointement la majorité des transactions mondiales dans

BIOGRAPHIE SUCCINCTE

Joseph De Feo est Chief Executive Officer du CLS Group Holding, ainsi que président et CEO de la CLS Bank International. Il a occupé le poste de Director of Group Operations and Technology et a été membre du comité exécutif au niveau du groupe pour la Barclays Bank. Auparavant, il a été Director of Group Systems and Operations pour Morgan Grenfell. A l'époque de son travail auprès de la Barclays Bank, Joseph De Feo faisait partie du «G20», le groupe comprenant les représentants des principales banques internationales s'intéressant aux risques de règlement des opérations de change internationales. C'est au sein de ce groupe qu'a mûri le plan qui allait donner naissance au CLS Group.

Swiss Interbank Clearing

C'est fait: les derniers obstacles techniques mais aussi politiques relativement complexes ayant été surmontés, il est dorénavant possible, très exactement depuis le 9 septembre 2002, d'écarter les risques associés au règlement des opérations de change portant sur sept des plus importantes devises. Et ceci par delà les fuseaux horaires. Le nouveau système Continuous Linked Settlement (CLS) permet d'éviter à jamais un second cas «Herstatt». Joseph De Feo, CEO du CLS Group, évoque dans une entrevue la situation actuelle de CLS.

les différentes monnaies. D'autres banques perçoivent aujourd'hui déjà les avantages que recèle CLS. Jusqu'à la fin de cette année, de nombreux nouveaux établissements financiers deviendront participants indirects via les «Settlement Members» de CLS.

Dans un premier temps, des transactions seront traitées dans sept monnaies par CLS, les autres monnaies comme jusqu'ici par les relations classiques de banques correspondantes. Quelles en seront les répercussions sur le commerce des devises des monnaies non CLS?

Six autres monnaies ont en principe été confirmées dans leur acceptation. Il s'agira ainsi probablement de 13 monnaies acceptées par CLS, représentant quelque 85% de l'ensemble du volume dans le négoce mondial des devises. Nous examinons au fur et à mesure comment élargir le nombre de monnaies admises et nous sommes en étroite contact avec de nombreuses banques centrales, notamment en Europe de l'Est. Toutes les nouvelles monnaies doivent satisfaire les exigences sévères du CLS.

Une vingtaine de Settlement Members entendent fournir leurs services à d'autres banques participantes

indirectes ou Third Party. Que pensez-vous de la thèse selon laquelle CLS permettra d'abaisser notablement les risques de règlement, mais que ceux-ci seront concentrés chez les Settlement Members?

Quelques arguments parlent un autre langage. Je pense que les Settlement Members sélectionneront très soigneusement leurs Third Party Members et qu'ils feront appel à des techniques de gestion des liquidités assurant une stabilité suffisante dans leur propre système. Pensez à des systèmes de clearing tels que CHAPS, avec peu de participants directs et de nombreux participants indirects: ce système a prouvé sa fiabilité durant de nombreuses années déjà. Le marché identifiera à temps les risques possibles et réagira en conséquence, notamment grâce à la transparence proposée par CLS. Si le marché devait ne pas assumer sa fonction, les banques centrales interviendront alors à coup sûr. Je suis persuadé que ce dispositif se perfectionnera.

Christian Schwinghammer,
Swiss Interbank Clearing SA,
christian.schwinghammer@sic.ch

André Gsponer,
Enterprise Services SA,
andre.gsponer@eps-ag.ch

LE PRINCIPE DE BASE DE CLS

Les ordres des deux partenaires d'une opération sur devises sont envoyés à CLS via SWIFT le jour de la transaction et compensés. CLS tient des comptes auprès des banques centrales principales dans les monnaies qu'elle compense, reçoit des fonds et effectue des paiements en monnaie de banque centrale. Les paiements CLS sont effectués «donnant-donnant»: la compensation de paiements et sa confirmation se font simultanément. Pour chaque jour de compensation, les participants directs (Settlement Members) ayant des paiements échus reçoivent un plan prévisionnel de paiement et de versement par monnaie. Ce plan énumère tous les montants nets échus à verser à CLS, respectivement à verser par CLS. Les participants directs doivent respecter ce plan en envoyant des paiements ponctuels à CLS, durant une période de compensation s'étendant sur cinq heures. Le processus de compensation se déroule en continu durant ce laps de temps: les entrées de paiements sont réceptionnées et compensées, les versements sont exécutés.

Vous trouverez de plus amples informations concernant CLS sur le site www.cls-services.com

CLS est une marque déposée de CLS UK Intermediate Holdings Ltd.



Peter W. Allsopp

PETER W. ALLSOPP: «CLS EST L'UNE DES SOLUTIONS POSSIBLES, MAIS PAS LA SEULE, POUR ÉLIMINER LES RISQUES.»

En mars 1996, la Banque des Règlements Internationaux (BRI) publiait un rapport intitulé «Le risque de règlement dans les opérations de change», appelé Rapport Allsopp. Ce document recense les risques liés au traitement des opérations sur devises et propose des solutions qu'il est possible de mettre en oeuvre en vue de réduire ou d'éliminer ce type de risques. Cette publication constitue la pierre angulaire à la base du système CLS. Peu après le lancement de CLS, ClearIT s'est entretenu avec Peter W. Allsopp, alors président du groupe de travail sur ce système, au sujet de ce pas important.

ClearIT: De nombreux experts considèrent CLS comme la bonne solution pour limiter les risques de règlement des opérations sur devises. Qu'en pensez-vous?

Peter W. Allsopp: Les régulateurs sont évidemment contents et satisfaits de voir qu'après un parcours long et passablement difficile CLS fonctionne et qu'il permet de réduire les risques. Cependant, comme nous le

relevions déjà dans notre rapport, CLS est l'une des solutions possibles, mais pas la seule, pour éliminer les risques. En 1996 déjà, le G10 exigeait trois actions indispensables:

- Chaque banque doit discerner et contrôler ses propres risques.
- L'industrie bancaire doit adopter des solutions multi-devises contribuant à réduire les risques.
- Les banques centrales doivent

soutenir activement ce processus et, au besoin, prendre des mesures.

De ce fait, CLS n'est qu'une partie de la solution. Il est tout aussi important que les différentes banques puissent comprendre, identifier et contrôler les risques et que les banques centrales veillent à l'application de ces mécanismes. Les accords bilatéraux joueront également un rôle important

dans certaines situations particulières.

Dans un premier temps, les transactions traitées par CLS porteront sur sept devises. Par la suite, d'autres monnaies à profil de risque plus élevé viendront s'ajouter. Dans quelle mesure une telle extension peut-elle influencer le profil de risque de CLS?

Six autres devises sont sur le point d'être intégrées et je suis persuadé que d'autres suivront. Nonobstant le fait que pour de nombreuses devises avec de faibles volumes une mise en conformité de leurs systèmes de traitement avec les exigences élevées de CLS ne vaille pas la peine. Il y aura toujours des transactions dont le traitement ne s'effectuera pas par CLS, même lorsqu'il s'agit d'une monnaie CLS. Mais je pense que le risque élevé que représente ce type de transactions se répercutera toujours davantage dans le prix. Par conséquent, les transactions dans des monnaies non CLS ou avec des participants non CLS perdront finalement toute attractivité.

Quelques Settlement Members fournissent des services d'accès à d'autres banques qui ont le statut de Third Party. Cela pourrait conduire à une concentration des risques sur un certain nombre de Settlement Mem-

bers. Le risque que l'insolvabilité d'un participant important du marché puisse avoir des répercussions sur l'ensemble du système CLS est-il sérieux selon vous?

Ce problème n'est pas nouveau pour nous en Angleterre. Dans CHAPS, nous n'avons que peu de participants directs et, contrairement à la Suisse, les banques ne sont pas toutes directement reliées au système RTGS. Concrètement, une vingtaine de participants CHAPS sont concernés par cette situation de concentration. Il incombera aux banques centrales de garantir le bon déroulement du marché. Au cas où un Nostro Agent ou un Settlement Member rencontrerait des problèmes, il serait difficile à la banque centrale de ne pas intervenir. Les banques centrales doivent par conséquent prévoir plusieurs scénarios d'urgence.

De l'avis de certains spécialistes, CLS devrait à terme être converti en une infrastructure multi-monnaies internationale. Comment voyez-vous l'avenir de CLS?

CLS doit évoluer et son développement se poursuivra. Le risque pour les paiements relatifs au marché monétaire, aux opérations sur titres et les paiements transfrontaliers reste très élevé. Dans ce processus, l'accroissement de l'efficacité d'un

mécanisme durable sera déterminant. Toutefois, dès l'introduction des transactions sur titres, des changements fondamentaux devront être apportés au concept. Il sera intéressant de voir quel sera le comportement des diverses banques centrales dans ce processus et si nous aurons bientôt une «banque centrale mondiale».

Christian Schwinghammer,
Swiss Interbank Clearing SA,
christian.schwinghammer@sic.ch

André Gsponer,
Enterprise Services SA,
andre.gsponer@eps-ag.ch

BIOGRAPHIE SUCCINCTE

Peter W. Allsopp est CEO d'Allsopp Consultancy Services en Angleterre. Avant cela, il était en charge des aspects techniques et politiques de la restructuration du système de paiement britannique auprès de la Bank of England. A ce titre, il dirigeait la Task Force pour le clearing en ECU.

Il a également représenté la banque au sein du Comité sur les systèmes de paiement et de règlement du G10. Fortement impliqué dans ce travail concernant les opérations sur devises, il a présidé la commission de régulation pour les risques de règlement des opérations de change dont la BRI a publié le rapport en mars 1996.



CLS – LE POINT DE VUE DES SETTLEMENT MEMBER SUISSES

Credit Suisse First Boston (CSFB), UBS SA et la Banque Cantonale de Zurich (ZKB) sont directement raccordés au système CLS en tant que Settlement Members. D'autres banques helvétiques intéressées feront appel aux prestations de ces trois banques ou d'une banque étrangère, en tant que Third Party Member. En recourant à ces prestations, ces banques seront liées à un Settlement Member plus étroitement que dans le Correspondent Banking à l'heure actuelle. Raison pour laquelle ce marché est si âprement disputé. ClearIT s'est entretenu avec les représentants de CSFB, UBS et ZKB au sujet de CLS et de leurs prestations de services. Voici un condensé de ces trois entretiens.

Vu les conditions très sévères d'admission, seules quatre banques suisses pouvaient se prévaloir d'une participation directe au système CLS: outre CSFB, UBS et ZKB, seule la banque Julius Baer répond actuellement aux critères d'adhésion. Mais contrairement à CSFB, UBS et ZKB, la banque Julius Baer a opté de participer uniquement en tant que Third Party.

Les raisons pour un raccordement direct des trois participants CLS suisses sont diverses. UBS, l'un des principaux intervenants du marché dans les opérations sur devises, prendra dans tous les cas part, afin de garantir le traitement de ses propres volumes mais aussi pour échapper à une éventuelle pression des régulateurs. UBS est d'ores et déjà directement raccordée aux systèmes de clearing de quatre monnaies CLS. Elle a tout intérêt à exclure les risques de règlement, d'autant plus que la notation de crédit (rating) de la plupart des autres parties est moins bonne que celle d'UBS. Par ailleurs, UBS entend poursuivre sa stratégie visant un positionnement en tant que Service Provider pour d'autres banques.

Pour CSFB, il est primordial de pouvoir traiter rapidement ses propres volumes. De plus, il serait difficile d'obtenir la limite nécessaire de la part d'un autre participant. CSFB souhaitait adhérer au projet le plus tôt possible, ceci dans l'intention de se profiler comme prestataire «de la première heure» et jouer un rôle de Ser-

vice Provider lors de l'extension du système CLS à d'autres domaines d'activités.

Quant à la ZKB, il s'agit avant tout d'une décision stratégique. Un raccordement à CLS par l'intermédiaire d'une banque tierce était difficilement concevable. D'autre part, une participation directe donne à la ZKB la possibilité d'offrir ses services à d'autres banques cantonales, ainsi qu'à des banques sélectionnées des régions germanophones.

Prestations pour les Third Parties

Bien que le système CLS soit complexe, les prestations des Settlement Members sont transparentes et facile à mettre en place. Ces prestations s'appuient sur des composantes SWIFT: à un prix quasiment égal, elles comprennent la mise à disposition de liquidités, offrent la possibilité d'effectuer des consultations ou des rapports par Internet et permettent de recourir à un service à la clientèle multilingue. Les aspects sur lesquels les trois banques mettent l'accent diffèrent quelque peu: CSFB et UBS tentent d'élaborer, à travers les Online Reporting et Added Value Services, un traitement confor-

Swiss Interbank Clearing

table et sans problèmes. La ZKB mise sur des procédures de décision rapides et sur ses marchés ciblés.

En ce qui concerne les prestations destinées aux tiers, la Suisse présente a priori certains avantages, surtout pour les régions germanophones. En effet, les banques suisses offrent déjà un service multi-devises, parlent la même langue que leurs clients en Allemagne ou en Autriche et bénéficient d'une sécurité légale accrue par rapport à d'autres Etats. D'autre part, aucune banque autrichienne n'est directement raccordée à CLS et, en Allemagne, de nombreuses banques préfèrent travailler avec un partenaire étranger plutôt qu'avec une grande banque allemande.

Critères de décision pour les Third Parties

A moyen terme, aucune banque suisse ne voudra se passer de CLS. CLS offre de nombreux avantages par rapport au traitement actuel, notamment aux petites et moyennes banques: les risques limités exigent peu de liquidités, en outre les coûts occasionnés sont plus faibles. Mais ces banques devront tout d'abord définir clairement leur stratégie pour les opérations de change. Pour une banque qui négocie peu de devises, un outil de traitement assuré par Internet est amplement suffisant. Les points essentiels dans la décision concernant la participation sont le choix d'un produit techniquement approprié et l'entente des deux partenaires quant aux besoins en matière de crédit. Cette année, environ 10% des banques actives dans le commerce des devises prendront part au système CLS en tant que «Early Mover», 40% supplémentaires suivront dans le courant de l'an 2003.

Conséquences pour le Correspondent Banking

CSFB, UBS et ZKB concordent sur le fait que le Correspondent Banking va changer à moyen terme. CLS conduira les petites et moyennes banques à concentrer de manière accrue leur demande sur un partenaire principal pour l'ensemble des monnaies. Ceci permettra de simplifier les processus ainsi que la gestion des liquidités et de réduire les frais. Parmi les grandes banques, plusieurs instituts se raccorderont à tous les systèmes de clearing des monnaies CLS et seront ainsi en mesure de proposer des prestations CLS globales. Toutefois, les 67 participants CLS actuels n'offrent pas toutes des Third Party Services. Il est probable qu'à moyen terme le nombre de Settlement Members offrant de telles prestations sera encore moins élevé.

Conclusion: Tout porte à croire que CLS va lentement mais sûrement modifier le trafic des paiements au cours des prochaines années.

Nos interlocuteurs par ordre alphabétique:

- Ulrich Hoffmann, UBS SA, Head Payments & Cash Management Services
- Martin Loss, ZKB, Regional Manager International Banking
- Michael Obrist, ZKB, Regional Manager International Banking
- Olaf Ransome, CSFB, Transaction Services & Solutions
- Matthias Stambach, UBS SA, Cash Clearing & CLS Services

Christian Schwinghammer,
Swiss Interbank Clearing SA,
christian.schwinghammer@sic.ch

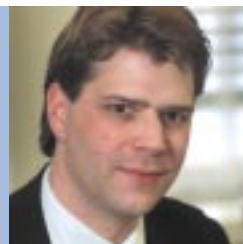
André Gsponer,
Enterprise Services SA,
andre.gsponer@eps-ag.ch



Ulrich Hoffmann,
UBS: «A moyen terme, aucune banque suisse ne voudra se passer de CLS.»



Olaf Ransome, CSFB:
«CLS entraînera de profonds changements dans le Correspondent Banking.»



Michael Obrist, ZKB:
«Chaque banque devra d'abord définir sa stratégie dans le négoce des devises.»



Gérard Berclaz

«CLS DOIT À PRÉSENT FAIRE SES PREUVES...»

Contrairement à l'UBS, au CSFB et à la ZKB, la Banque Julius Baer a décidé de participer au système CLS en tant que Third Party et non en tant que Settlement Member. ClearIT s'est entretenu avec Gérard Berclaz, Business Management Trading, au sujet des raisons de cette décision et des principaux facteurs de sélection du Settlement Partner.

ClearIT: Pourquoi la Banque Julius Baer prend-elle part à CLS en tant que Third Party et non pas en tant que Settlement Member?

Gérard Berclaz: L'activité principale de la Banque Julius Baer est la gestion de fortune (Private Banking), nous ne sommes pas actifs dans le Correspondent Banking. Le traitement des devises de la banque s'effectue de manière globale, le Back-office étant centralisé à Zurich. Les investissements requis pour une participation directe à CLS n'auraient jamais pu être rentabilisés. D'autre part, du point de vue du volume, Julius Baer est certainement un client intéressant et bienvenu pour tous les Settlement Members, ce qui devrait se répercuter sur le prix.

Qu'est-ce qui est déterminant pour vous dans le choix d'un Settlement Member?

En juin de cette année, nous avons adressé neuf Requests for Proposal à des Settlement Members, sélectionnés et évalués ensuite les propositions qui nous sont parvenues. Pour nous, le prix était bien moins déterminant que les points suivants:

tionnés et évalués ensuite les propositions qui nous sont parvenues. Pour nous, le prix était bien moins déterminant que les points suivants:

- base légale, donc le droit en vigueur, de préférence le droit suisse ou britannique
- les heures de cut-off
- traitement des exceptions
- services de gestion de trésorerie et tâches complémentaires correspondantes
- support, surtout au niveau du service 24h et des langues parlées par les collaborateurs
- Contingency Plan
- sécurité des données
- format et contenu des informations
- reporting via le réseau Internet
- commitment envers la Banque Julius Baer en tant que client important

Après l'évaluation des points précités, il ne reste que trois banques en lice. Celles-ci seront soumises à un nouvel examen rigoureux. Le démarrage de notre participation à CLS est prévu pour le second trimestre 2003.

A quelles adaptations la Banque Julius Baer devra-t-elle procéder en vue du raccordement?

Il est essentiel pour nous de limiter autant que possible les adaptations afin de ne pas déstabiliser les processus existants. Les adaptations ne doivent en aucun cas nous lier à un partenaire donné. De ce fait, nous écartons par exemple toute installation de lignes fixes ou de hardware. SWIFT est notre support de communication pour toutes les données, et l'Internet est considéré comme source d'information. Cette solution nous permet de rester flexible et, si nécessaire, de recourir aux services d'un autre Settlement Member.

Christian Schwinghammer,
Swiss Interbank Clearing SA,
christian.schwinghammer@sic.ch

André Gsponer,
Enterprise Services SA,
andre.gsponer@eps-ag.ch



SEPA – UN ESPACE DE PAIEMENT UNIQUE DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR DE L'EURO

La création d'un espace unique de paiement en euro est le but déclaré des banques européennes. A l'avenir, le trafic des paiements transfrontaliers à l'intérieur de la SEPA (Single Euro Payment Area) devra fonctionner de manière aussi efficace que l'actuel trafic national des paiements dans les différents Etats membres de l'Union européenne. Pour réaliser la SEPA, les banques européennes ont institué un nouveau comité, l'European Payments Council (EPC).

La monnaie unique européenne, le changement de réglementation en matière de concurrence, ainsi que la pression politique et des consommateurs rendent prioritaire une harmonisation du développement du trafic des paiements commerciaux à l'intérieur de l'Europe. La pression sur les prix et les processus s'est encore accrue avec l'«Ordonnance sur les prix de l'UE» adoptée le 26 novembre 2001. Tous les acteurs du secteur sont désormais conscients qu'une réduction significative des coûts liés au trafic des paiements transfrontaliers s'impose. Pour parvenir à cet objectif, l'accent sera mis sur l'application cohérente des standards (IBAN, BIC) pour le Straight Through Processing (STP), une planification stratégique en matière de produits et une infrastructure européenne commune pour les paiements de masse.

La SEPA doit être réalisée en trois phases

- La phase 1 (jusqu'en juillet 2003) se concentre sur l'optimisation des processus dans le trafic des paiements transfrontaliers sur la base des infrastructures existantes. Ceci afin de permettre la mise en œuvre généralisée des standards STP tels que IBAN et BIC, la définition de modalités de traitement homogènes pour tous les virements en euros tombant sous le coup de l'Ordonnance sur les prix de l'UE, ainsi que le développement de nouvelles conventions et infrastructures pour la SEPA.
- La phase 2 (jusqu'à fin 2005) prévoit l'utilisation de nouvelles normes, conventions et infrastructures européennes uniformisées. Il est prévu que le traitement puisse s'effectuer par l'intermédiaire d'une Clearing House paneuropéenne, à partir de la mi-2003 pour les virements trans-

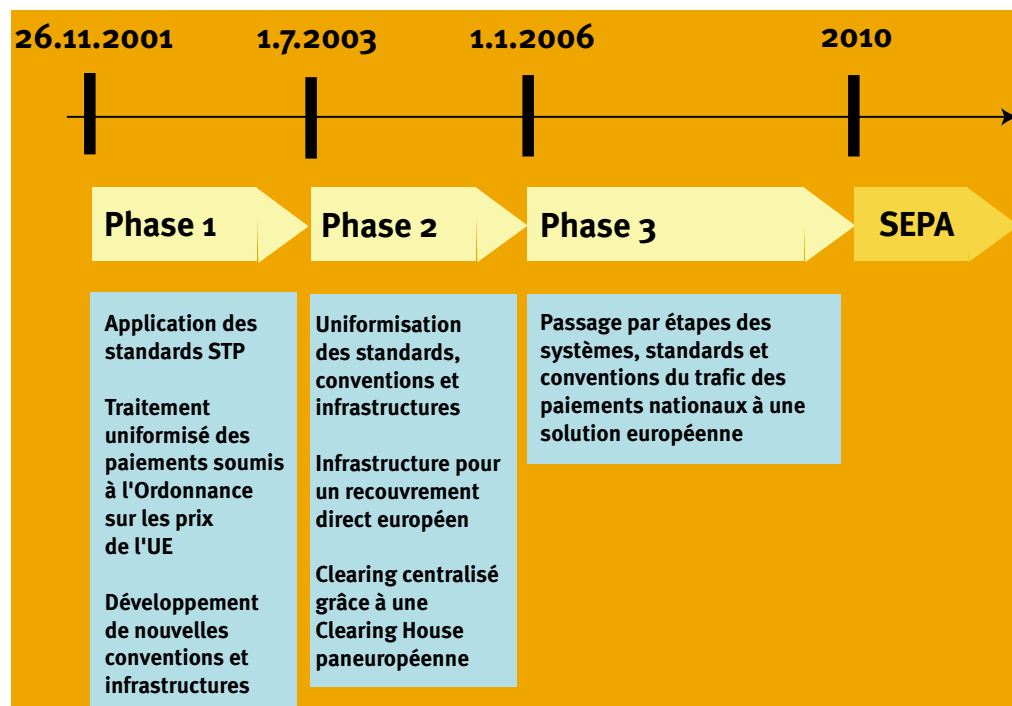
frontaliers qui s'appuient sur le STP et à partir de la mi-2005 pour les recouvrements transfrontaliers. Un cadre légal uniforme devra être défini et les bases juridiques pour la SEPA devront être harmonisées en tenant compte des accords entre tous les pays européens.

- La phase 3 (de 2006 à 2010) vise l'achèvement de l'espace unique de paiement en euros. Les systèmes, standards et conventions nationaux du trafic des paiements seront progressivement remplacés par une solution unique européenne. Avec la SEPA, la séparation entre le trafic domestique et le trafic transfrontalier des paiements appartiendra tout simplement au passé.

European Payments Council

Ce comité de coordination est nommé par les associations bancaires européennes, avec le soutien

Schéma de la planification en trois étapes de la SEPA



de la Banque centrale européenne. L'EPC devra définir les diverses phases du projet et les activités particulières, coordonner leur mise en œuvre et surveiller le respect des différentes étapes. Il sera possible de savoir ces prochains mois déjà si les ambitieux objectifs pourront être atteints par l'EPC.

L'European Payments Council est formé par une cinquantaine de représentants de banques et associations bancaires. Chaque Etat membre de l'UE a droit à au moins un siège.

Les pays avec des volumes de transactions élevés, tels que l'Allemagne ou la France, ont plusieurs représentants au sein de l'EPC. La Norvège et la Suisse (en la personne de Michael Montoya de UBS SA) sont également présentes. Lors de la première réunion du 17 juin 2002, G. Hartsink, ABN AMRO, a été élu président et

R. Boursault, Crédit Agricole SA, vice-président pour une durée de deux ans. Le Groupement Européen des Caisses d'Epargne (GECE) prend en charge les services de secrétariat. Les décisions de l'EPC sont adoptées à la majorité des deux tiers. L'European Payments Council compte actuellement cinq groupes de travail dirigés par les membres du comité et s'intéressant aux thèmes suivants: Business Requirements, End-to-End-STP, Infrastructures, cartes et Cash.

Ingeborg Schwan,
UBS SA,
ingeborg.schwan@ubs.com

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Vous trouverez d'autres articles sur ce thème dans les numéros 12 et 13 de ClearIT.

BILATÉRALES II

Selon le règlement concernant les paiements transfrontaliers en euros (CE No 2560/2001) du Parlement européen et de la Commission européenne, les paiements transfrontaliers dans l'Union européenne ne doivent pas être plus chers que les paiements nationaux.

Pour les paiements par carte jusqu'à 12'500 euros ainsi que pour les retraits d'espèces aux distributeurs automatiques, l'Ordonnance est valable depuis le 1.7.2002. Pour les virements en monnaie scripturale jusqu'à 12'500 euros, cette réglementation entrera en vigueur le 1.7.2003. Dès 2006, ce principe s'appliquera aux paiements jusqu'à 50'000 euros. Si les bilatérales II débouchent sur un accord entre la Suisse et l'Union européenne, il est probable que cette ordonnance sur les prix s'appliquera par la suite également aux paiements suisses en euros.

CENTRALE DES OPÉRATIONS DTA/LSV

La qualité des prestations se mesure à l'importance que lui accordent les gens. Nous aimerions vous présenter ici dans un ordre divers les collaborateurs de Swiss Interbank Clearing, en commençant par les collaborateurs du DTA/LSV-Support.

Au cours des trois premiers trimestres de 2002, Swiss Interbank Clearing a traité un total de 77 millions de transactions équivalant à 263 milliards de francs, au moyen des deux applications de trafic des paiements DTA et LSV – le tout sans problème notable.

Ceci notamment grâce aux cinq personnes qui composent l'équipe de la centrale des opérations DTA/LSV de Swiss Interbank Clearing, sise à la Hardturmstrasse, dans le district 5 de Zurich. La centrale des opérations DTA/LSV est à la fois le centre d'information, le service de renseignement et l'office de coordination pour l'ensemble des banques et des clients participant aux systèmes DTA et LSV, ainsi que pour les utilisateurs du logiciel de transmission des données de paiements PayCom.

Les principales activités

Les principales activités de la centrale des opérations sont les suivantes:

- assister les clients et les banques par téléphone
- organiser, surveiller et coordonner le processus d'autorisation – en cas de problèmes tels que pannes ou de report de la fenêtre de temps d'exécution
- coordonner les tâches à réaliser en cas de difficultés au niveau de la facturation avec le système SIC
- déterminer la raison pour laquelle un fichier DTA ou LSV n'a pas pu être traité, ou seulement de manière incomplète, et informer la banque concernée
- gérer les données de tous les participants DTA et LSV dans le système des données de base
- organiser et contrôler le système des données de base pour DTA et LSV
- coordonner les mesures à prendre en cas d'irrégularités au niveau de la production
- assister les Product Managers, principalement lors de tests d'acceptation et de changements de versions.

Faites-en la preuve par l'exemple si vous désirez obtenir une information sur DTA ou LSV, en prenant contact avec la centrale des opérations DTA/LSV. Toute l'équipe de collaborateurs se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Bruno Kudermann,
Swiss Interbank Clearing SA,
bruno.kudermann@sic.ch

INFO

Vous pouvez joindre la centrale des opérations DTA/LSV de 8 h 00 à 17 h 00 par:

Tél. +41 1 279 4800

Fax +41 1 279 4377

E-mail: dtalsv@sic.ch

Consultez également l'état des systèmes en ligne sur www.sic.ch ou en appelant le +41 1 279 4033.

L'ÈRE TELOS^{net} TOUCHE À SA FIN

En dépit de l'informatisation spectaculaire de la société, conformément à la loi de Moore qui avait prédit un doublement de la capacité de calcul tous les 18 mois, il existe encore certaines infrastructures isolées qui ont échappé à cette progression exponentielle. Les prestations telles que SIC ou Bancomat/Tancomat/EFTPOS sont implicitement associées à des plates-formes informatiques de pointe. Or, seuls les initiés savent que pour ces prestations les banques et le Groupe Telekurs sont reliés par TELOS^{net}, une infrastructure de réseau datant de 1991.

Le domaine TELOS^{net} (Telekurs Open System Network), une infrastructure de réseau unique en Suisse, a été développé par Telekurs Services SA et mis graduellement à jour afin de répondre à des exigences toujours plus élevées. Pour pouvoir servir les clients du Groupe Telekurs de manière optimale, le réseau a été élargi à trois sites externes, situés à Bâle, Genève et Lugano, via lesquelles les clients, principalement des instituts financiers, ont pu être reliés au réseau moyennant des connexions locales par ligne spécialisée. A ce jour, 450 connexions de clients ont été établies. Pour les connexions entre les sites externes et le centre de calcul à Zurich et Wallisellen, plusieurs dispositifs redondants ont été prévus afin de garantir le taux de disponibilité élevé requis par le réseau.

Une annonce importante

Aucun responsable d'une division informatique ne renoncerait à un réseau aussi fiable et performant que TELOS^{net}, à moins qu'il soit confronté à des contraintes externes. C'est en 1999 que fut annoncé l'abandon de la production du matériel X.25 utilisé, avec comme conséquence que ce matériel ne serait plus supporté par le fabricant d'ici quelques années. Cette décision a poussé le Groupe Telekurs à envisager le remplacement de l'infrastructure éprouvée TELOS^{net} par un nouveau réseau. L'élabora-

tion a progressé avec efficacité et les contours de ce nouveau réseau ont pu être définis rapidement.

Du projet au produit

En août 2001, Swiss Interbank Clearing SA, SEGAINTERSETTLE SA et Telekurs Services SA ont décidé d'unir leur intérêts dans l'intention de proposer un réseau commun à la place financière suisse, donnant ainsi le coup d'envoi au projet «Finance IPNet» dont la mission est: mise en place d'un réseau basé sur le protocole Internet (IP) en remplacement de TELOS^{net}.

Finance IPNet doit remplir les conditions cadres suivantes:

- réseau TCP/IP privé, auquel peuvent accéder uniquement les participants autorisés
- les centres de calcul du Groupe Telekurs à Zurich et Wallisellen seront accessibles
- au moins aussi performant que TELOS^{net} sur le plan (par exemple) de la disponibilité

- approprié pour une exploitation Multi-Carrier, pour ne pas dépendre d'un prestataire
- fonctionne avec toutes les prestations de SEGAINTERSETTLE SA et du Groupe Telekurs
- peut remplacer TELOS^{net} avant fin 2005

Les travaux de l'année en cours sont concentrés sur la définition des spécifications et la conclusion des contrats correspondants. Parallèlement, les logiciels ont été adaptés et le nouveau matériel a été commandé et installé. Le nouveau réseau sera prêt dès fin 2002 pour les premiers tests de réseau, puis les tests des applications. Le lancement au niveau de la production pour SIC et euroSIC est fixé au 11 avril 2003. L'exploitation de TELOS^{net} sera stoppée le 30 septembre 2004. Les instituts financiers disposent donc d'une année et demie pour procéder à la migration de leurs applications.

Chiffrement pour SIC et euroSIC

Le chiffrement des données de SIC et euroSIC dans TELOS^{net} s'effectue durant le transfert au niveau du réseau, d'où l'impossibilité de lire les détails des paiements à l'intérieur de TELOS^{net}. La structure de Finance IPNet est différente et prévoit une exploitation Multi-Carrier. Les données ne peuvent donc plus être chiffrées au niveau du réseau. Le chiffrement doit être délégué aux applications. Pour SIC et euroSIC, ces opérations seront prises en charge par Interbank Security (IBASEC). Chaque message sera chiffré et hors d'écoute avant d'être géré dans Finance IPNet.

La nouvelle IBASEC-Release 2.2, qui sera disponible dès début 2003, permettra de chiffrer encore plus efficacement les données grâce à la signature des messages. Les instituts financiers désirant migrer leurs applications vers Finance IPNet devront installer IBASEC 2.2 et posséder les clés de chiffrement correspondantes. Naturellement, les paquets logiciels destinés à la communication avec SIC et euroSIC devront eux aussi être actualisés afin que les interfaces des instituts financiers puissent utiliser Finance IPNet.

Etat actuel du projet

Le 5 août 2002, Swiss Interbank Clearing a envoyé une circulaire d'information sur l'état d'avancement du projet et les délais impartis pour la migration. Les nouvelles spécifications ont été expédiées en même temps. Les éditeurs de logiciels et les exploi-

tants d'une solution logicielle propriétaire ont été informés à la fin du mois d'août.

Le plan d'exécution du projet est le suivant:

- Jusqu'à fin 2002, un formulaire de commande pour les instituts financiers sera adopté et mis à disposition des instituts.
- Dès début 2003, IBASEC 2.2 sera disponible; les instituts financiers pourront alors installer la nouvelle version et commencer à générer et échanger des clés de chiffrement.
- Tous les utilisateurs louant une connexion TELOS^{net} destinée à SIC ou euroSIC recevront un courrier de la part de Swiss Interbank Clearing SA leur indiquant les dates de migration possibles.

L'introduction de Finance IPNet permettra à la structure réseau de SIC et euroSIC de répondre efficacement à des situations nouvelles. Pour les utilisateurs, rien ne va changer sur le plan du travail avec les deux systèmes RTGS. Enfin, les instituts financiers ayant transféré leur communication SIC et/ou euroSIC à des tiers ne devront mettre aucun moyen en œuvre, étant donné que seuls les systèmes du prestataire de services devront être adaptés.

Marc Flühmann,
Telekurs Services SA,
marc.fluehmann@payserv.ch

Dave Brupbacher,
Swiss Interbank Clearing SA,
dave.brupbacher@sic.ch

INFO

Pour toute questions sur IPNet, veuillez vous adresser à la centrale SIC.

Vous pouvez joindre celle-ci par:

Tél. +41 1 279 4200

Fax +41 1 279 4741

E-mail operations@sic.ch.



Une conversation animée à Sibos 2002 à Genève: André Bamat, CEO Swiss Interbank Clearing SA, et Horst Sander, CEO SECB Swiss Euro Clearing Bank GmbH

IMPRESSUM

ÉDITEUR

Swiss Interbank Clearing SA, Hardturmstrasse 201,
CH-8021 Zurich

COMMANDES/FEED-BACK – clearit@sic.ch

ÉDITION – N° 15 – Novembre 2002

Paraît 4 fois par année

Tirage en allemand (1300 exemplaires) et
en français (400 exemplaires) ainsi qu'en
anglais (seulement sous forme électronique sur www.sic.ch)

ÉQUIPE DE RÉDACTION

André Bamat, directeur, Swiss Interbank Clearing SA, Susanne Eis, SECB Swiss
Euro Clearing Bank GmbH, Ruth Furter, Post Finance, André Gsponer,
Enterprise Services SA, Beat Härry, Credit Suisse First Boston,
Daniel Heller, Banque nationale suisse, Bruno Kudermann, rédacteur en chef,
Swiss Interbank Clearing SA, Ulrich Merz, UBS SA, Alex Miescher,
RBA-Assistance, Christian Schwinghammer, Swiss Interbank Clearing SA

TRADUCTIONS

français: Word + Image, anglais: HTS

PRÉSENTATION – Mirjam Steiner Werbeagentur

IMPRESSION – Centre d'impression Telekurs

CONTACTS

Centrale SIC +41 1 279 4200,
Gestion de produits +41 1 279 4747,
Centrale euroSIC +41 1 170 4700,
Gestion de produits +41 1 279 4747,
Centrale SECB +49 69 97 98 98 0,
Customer Service SECB +49 69 97 98 98 35

**Vous trouverez d'autres informations sur les
systèmes suisses de trafic des paiements sur
le site Internet www.sic.ch ou www.secb.de**